

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 novembre 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

*Dépôt des questions orales jusqu'à 16h30*

*Groupe Economique de 12h15 à 13h45 à la Buvette du Grand Conseil*

*Saint-Martin à l'issue des débats.*

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
	1.	<p>Communications</p> <p>M. le Président lit la lettre de démission du TC de Mme la juge suppléante Anne-Lise Saillen. Il lit ensuite la lettre de démission de la Commission thématique des infrastructures liées aux transports et à la mobilité de Mme la députée Annick Vuarnoz.</p> <p>M. le Président salue, le matin, à la tribune du public, deux classes de 11VSB des Etablissements secondaires d'Orbe et environs, sous la conduite de leurs professeurs, Mme Claire Huber et M. Benoît Rossel.</p> <p>L'après-midi, M. le Président salue à la tribune du public Mme Ingrid Rossel, Syndic de Vufflens-la-Ville, accompagnée de M. Oliier Berthoud, Municipal.</p>			
	2.	<p>Dépôts</p> <p>Interpellations: Pierre Guignard, Vassilis Venizelos. Simple questions: Alexandre Rydlo, Alexandre Rydlo.</p>			

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	3.	<p>(140) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un crédit d'étude de CHF 850'000.- destiné à financer l'élaboration du plan partiel d'affectation nécessaire au développement du site des "Côtes de la Bourdonnette" à Chavannes-près-Renens,</li> <li>- l'autorisation d'engager CHF 1'050'000.- destiné à financer les études du concours pour les logements et les logements étudiants sur le site des "Côtes de la Bourdonnette" à Chavannes-près-Renens,</li> <li>- un crédit d'étude de CHF 4'450'000.- destiné à financer les études nécessaires à la réalisation du Centre Coordonné de Compétences Cliniques (C4) constituant le premier volet du Campus Santé situé sur le site des "Côtes de la Bourdonnette" à Chavannes-près-Renens,</li> <li>- un crédit d'étude de CHF 9'700'000.- destiné à financer les études nécessaires à la réalisation de la Haute Ecole de Santé Vaud (HESAV) constituant le second volet du Campus Santé situé sur le site des "Côtes de la Bourdonnette" à Chavannes-près-Renens.</li> </ul> <p>(1er débat)</p> <p>(1er débat) : après une discussion générale d'entrée en matière, les votes se font distinctement, pour chacun des décrets.</p> <p>Décret CHF 850'000 : entrée en matière acceptée par 123 oui, soit à l'unanimité. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat.</p> <p>Décret de CHF 1'050'000.- : entrée en matière acceptée par 126 oui et 2 abstentions. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat.</p> <p>Décret de CHF 4'450'000 : vote d'entrée en matière selon les conclusions de la majorité de la commission (refus d'entrée en matière). L'entrée en matière est acceptée par 36 oui, 83 non et 8 abstentions. Art. 1 accepté par 99 oui, 17 non et 15 abstentions. Art. 2 accepté. Art. 3 accepté. Fin du 1er débat.</p> <p>Décret de CHF 9'700'000 : entrée en matière accepté par 110 oui, 7 non et 7 abstentions. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Art. 3 accepté. Fin du 1er débat.</p>	DFJC.	Meienberger D. (Majorité), Schaller G. (Minorité), Schwaar V. (Minorité)	

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 novembre 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	4.	(148) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur le postulat Pierre Zwahlen et consorts en faveur de la formation de base des adultes  Les conclusions du rapport de la commission (acceptation du rapport du Conseil d'Etat) sont acceptées à l'unanimité.	DFJC.	Vuillemin P.	
RENV-CE	5.	(14_POS_057) Postulat Jean Tschopp et consorts - Eduquer les élèves à l'usage des réseaux sociaux  Les conclusions du rapport de la commission (prise en considération du postulat et renvoi de ce dernier au Conseil d'Etat) sont adoptées avec quelques abstentions.	DFJC, DIS	Cretegnny L.	
RENV-T	6.	(14_INT_251) Réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'interpellation Alexandre Rydlo - Informatique à l'école : fracture ou révolution numérique ?	DFJC.		11/11/2014
RENV-T	7.	(14_INT_233) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - L'enseignement de l'anglais à l'école primaire est-il utile ?	DFJC.		11/11/2014
RENV-T	8.	(157) Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les opérations effectuées du 1er janvier 2012 au 31 décembre 2013 par le "Fonds pour l'acquisition de droits réels et d'immeubles de réserve" (FAIR), selon décret du 12 septembre 1994, modifié le 4 septembre 2007	DIRH.	Buffat M.	11/11/2014
TRAITE	9.	(13_INT_195) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Pierre-Yves Rapaz - Votation fédérale projet FAIF	DIRH.		

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	10.	<p>(171) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'ouvrage de CHF 1'850'000.- pour financer la démolition et la reconstruction de murs sur la RC 709 (Le Sépey – La Forclaz) au lieu dit La Trappaz, commune d'Ormont-Dessous(1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée avec une abstention. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Art. 3 accepté. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des <math>\frac{3}{4}</math> requise) est acceptée par 93 oui, 5 non et 4 abstentions.</p> <p>(2ème débat) : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Art. 3 accepté. Fin du 2ème débat.</p> <p>En vote final, le projet de décret est accepté avec quelques abstentions.</p>	DIRH.	Modoux P.	
OA	11.	<p>(172) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 3'785'000.- pour financer des travaux de mise en conformité des glissières et des garde-corps existants ainsi que pour des adaptations de glissières, dans les zones critiques, pour les motards(1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée avec une abstention. Art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des <math>\frac{3}{4}</math> requise) est acceptée par 90 oui, 4 non et 6 abstentions.</p> <p>(2ème débat) : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat.</p> <p>En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est accepté par 109 oui et 1 abstention.</p>	DIRH.	Modoux P.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA	12.	<p>(160) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de CHF 5'678'000.- pour financer les études générales d'accidents (relevés statistiques et analyses détaillées des accidents), ainsi que les travaux d'élimination de trois points noirs du réseau routier cantonal vaudois hors traversée de localité (RC 79-B-P: Echandens, carrefour du Pont du Brizet, RC 780-B-P / RC 705-B-P: Yvorne, carrefour de Pré Nové et RC 519-B-P / RC 524-B-P: Payerne, giratoire de la Coulaz)(1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière acceptée avec quelques abstentions. Art. 1 accepté avec 1 avis contraire. Art. 2 accepté avec 1 avis contraire Fin du 1er débat.</p> <p>Une demande de 2ème débat immédiat (majorité des <math>\frac{3}{4}</math> requise) est acceptée par 104 oui, 6 non et 3 abstentions.</p> <p>(2ème débat) : art. 1 accepté. Art. 2 accepté. Fin du 2ème débat.</p> <p>En vote final à la majorité absolue, le projet de décret est accepté par 111 oui et 5 abstentions.</p>	DIRH.	Modoux P.	

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
OA+M	13.	<p>(146) Exposé des motifs et projet de décret accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 63'500'000.- pour financer la construction de la nouvelle route de liaison RC 177 ainsi que des mesures environnementales dans la vallée de la Venoge - accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 6'000'000.- pour financer le syndicat d'améliorations foncières dans le cadre de la construction de la nouvelle route de liaison RC 177 - accordant au Conseil d'Etat un crédit d'investissement de CHF 5'500'000.- pour financer les fouilles archéologiques dans le cadre de la construction de la nouvelle route de liaison RC 177 et EMPL modifiant la loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites et Réponse du Conseil d'Etat au Grand Conseil à l'interpellation Michel Collet - Qu'en est-il des 5'000 emplois de la ZI La Plaine Vuflens-Aclens(1er débat)</p> <p>(1er débat) : entrée en matière globale sur les trois EMPD et sur l'EMPL acceptée par 112 oui, 9 non et 8 abstentions.</p> <p>Décret de CHF 63'500'000 : art 1, amdt min 1 com accepté par 96 oui, 14 non et 18 abstentions. Art 1 amendé accepté. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat.</p> <p>Décret CHF 6'000'000 : art. 1 accepté avec plusieurs abstentions. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat.</p> <p>Décret CHF 5'500'000 : art. 1, amdt min 2 com accepté par 84 oui, 17 non et 28 abstentions. Art. 1 amendé accepté avec de nombreuses abstentions. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat.</p> <p>Loi : art. 45c accepté. Art. 45d accepté. Art. 45e (nouveau), amdt min 1 com accepté par 93 oui, 8 non et 16 abstentions. Art. 2 accepté. Fin du 1er débat.</p>	DIRH	Modoux P. (Majorité), Mahaim R. (Minorité), Volet P. (Minorité)	
RENV-T	14.	(166) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 11 septembre 1995 d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile et projet de décret abrogeant celui du 27 novembre 2012 créant un fonds des contributions de remplacement liées aux abris de protection civile(1er débat)	DIS.	Desmeules M.	11/11/2014
RENV-T	15.	(14_POS_073) Postulat Eric Züger et consorts - Améliorer le contrôle financier des entités intercommunales	DIS	Perrin J.	11/11/2014

## Séance du Grand Conseil

Mardi 4 novembre 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	16.	(175) Rapport du Procureur général sur l'activité du Ministère public pour l'année 2013	DIS.	Schwaar V.	11/11/2014
RENV-T	17.	(13_INT_114) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Claude-Alain Voiblet - Marchés publics, jusqu'où l'Etat peut-il s'impliquer sans risquer de fausser les marchés ?	DECS.		11/11/2014
RENV-T	18.	(14_INT_261) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Didier Divorne et consorts au nom du groupe "La Gauche (POP-SolidaritéS) - Avenir des services publics vaudois : quelle est la vision du Conseil d'Etat en la matière ?	DECS.		11/11/2014
RENV-T	19.	(14_INT_227) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Martial de Montmollin - JO de Sotchi : Que diable allaient-ils faire dans cette galère ?	DECS.		11/11/2014
RENV-T	20.	(126) Exposé des motifs et projet de loi modifiant la loi du 26 mars 2002 sur les auberges et les débits de boissons (LADB ; RSV 935.31) et Rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur les postulats suivants : - postulat Grégoire Junod et consorts demandant de différer les horaires de vente d'alcool des heures d'ouverture des commerces : une mesure efficace de santé publique et de prévention de la violence (11_POS_282) - postulat Frédéric Haenni et consorts visant à assurer un venir durable aux acteurs de la restauration, en renforçant la formation (11_POS_278) - postulat Claude-Alain Voiblet : Nuits festives : diminuer la pression sur les acteurs de la vie urbaine et sur les services publics (11_POS_304)(1er débat)	DECS.	Ballif L. (Majorité), Capt G. (Minorité), Christen J. (Minorité)	11/11/2014
RENV-T	21.	(14_PET_025) Pétition des jeunes libéraux radicaux - Du sirop à l'apéro ? NON ! Stop aux mesures liberticides et à l'infantilisation !	DECS	Hurni V.	11/11/2014
RENV-T	22.	(14_INT_221) Réponse du Conseil d'Etat à l'interpellation Ginette Duvoisin et consorts - Licences d'établissements publics : les titulaires qui ne sont pas exploitants peuvent-ils continuer à prêter leur patente?	DECS		11/11/2014
RENV-T	23.	(14_MOT_047) Motion Filip Uffer et consorts concernant la connaissance systématique de l'appartenance religieuse des habitants vaudois	DECS	Randin P.	11/11/2014

Séance du Grand Conseil

Mardi 4 novembre 2014

de 9 h.30 à 17 h.00

**Procès-Verbal**

OA = objet adopté sans modification

OA+M = objet adopté avec modification

RET = objet retiré

REF = objet refusé

REF-EM = objet refusé à l'entrée en matière

TRAITE = objet traité

RENV-T = objet renvoyé par manque de temps

RENV-C = objet renvoyé pour complément d'information

RENV-SD = objet renvoyé suite débat

RENV-COM = objet renvoyé en commission

RENV-CE = objet renvoyé au Conseil d'Etat

Décision	N°		Dépt.	Rapporteurs maj. + min.	Date de renvoi
RENV-T	24.	(14_INT_299) Interpellation Olivier Epars - Cela sent de plus en plus le gaz dans ce canton ! (Pas de développement)			11/11/2014
RENV-T	25.	(14_INT_300) Interpellation Fabienne Freymond Cantone - Des registres des bâtiments et des personnes... (Pas de développement)			11/11/2014
RENV-T	26.	(14_INT_302) Interpellation Pierre-Alain Favrod et consorts - Taxe fédérale pour l'épuration des micropolluants, pour 20 ans ou à perpétuité ? (Pas de développement)			11/11/2014
RENV-T	27.	(14_INT_304) Interpellation Claude-Alain Voiblet - Arrivée de requérants d'asile en provenance de l'Union Européenne : ne pas créer de précédent ! (Pas de développement)			11/11/2014
RENV-T	28.	(14_INT_306) Interpellation Pierre-Yves Rapaz - Gymnase du Chablais (Pas de développement)			11/11/2014
RENV-T	29.	(14_INT_298) Interpellation Jessica Jaccoud et consorts - La Poste Suisse continuera-t-elle de distribuer les courriers recommandés ? (Développement)			11/11/2014
RENV-T	30.	(14_INT_301) Interpellation Yves Ravenel - Zones d'utilité publique et compensations (Développement)			11/11/2014
RENV-T	31.	(14_INT_303) Interpellation Michel Collet et consorts - Gaz, moratoire ou passoire ? (Développement)			11/11/2014
RENV-T	32.	(14_INT_305) Interpellation Pierre-Yves Rapaz - Pourquoi ne pas innover pour lutter contre les délinquants ? (Développement)			11/11/2014
RENV-T	33.	(14_INT_307) Interpellation Myriam Romano-Malagrifa et consorts - Intérêt politique et participation des jeunes (Développement)			11/11/2014

Le (La) président-e :

Le (La) secrétaire :